



10, rue de la Gare - 94130 NOGENT SUR MARNE Tél. : 01 43 24 62 54 <u>voirie@ville-nogentsurmarne.fr</u>

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

DEMANDEUR			naines avan	t l'occupation du domaine public	
NOM, PRÉNC	M ou DÉNOMINA	ATION SOCIALE (en lettres CAPIT	TALES):		
REPRÉSENTA	NT(E) DE L'ENTRE	PRISE (en lettres CAPITALES):			
Numéro de S	IRET :				
Domicilié(e) :	N°I   Voie	:			
				@	
-					
DEMANDE D	'ARRÊTÉ POUR L'	OCCUPATION DU DOMAI	NE PUBLIC	: DU AU	POUR
Adresse co	NCERNÉE: N°: I	I Voie :			
☐ <u>Palissade</u>	de chantier : Lon	gueur	mètro	es linéaires	
REDEVANCE	:				
Pal	issade de chantier	sans publicité		avec publicité	
	Tarif appliqué	0,84 € (*)		1,71 € (*)	
1	Mode de calcul	mètre linéaire (ml)/jour calendaire		mètre linéaire(ml)/jour caler	ndaire
	Unité(s)	é(s) 0,84 € x ml x		1,71 € x ml x jours	
F	Redevance TTC	vance TTC €		€	
□ Emprise	<b>de chantier</b> : Lor	gueur	ml L	argeur	ml
REDEVANCE:		arif appliqué		0,77 € (*)	
		Mode de calcul	m²/jour calendaire		
		Unité(s) 0,77		£ x m² x jours	
		Redevance TTC		€	
Nature des di	spositifs installés	(véhicules, benne) :			
☐ Ligne éle	ectrique provisoir	e de chantier : Longueur		mètres linéaires	
REDEVANCE	(tout mois comme	ncé est dû) :			
	Support ligne provisoire		+ armoire Réseau aérien		
	Tarif appliqué 28,66 € (*)			5,96 € (*)	
	Mode de calcul unité par mois cale		ndaire	mètre linéaire par mois calenda	aire
	Unité(s) 28,66 € x		mois	5,96 € x ml x mc	ois
	Redevance TTC	€		€	



## Direction Aménagements et végétalisation des Espaces Publics

10, rue de la Gare - 94130 NOGENT SUR MARNE Tél. : 01 43 24 62 54 <u>voirie@ville-nogentsurmarne.fr</u>

#### **STATIONNEMENT PAYANT:**

	Coût suppression stationnement payant
Tarif appliqué	7€
Mode de calcul	Par jour / emplacement
Unité(s)	7 € x emplacements x jour(s)
Redevance TTC	€

Nature des travau	ıx :		
Rappel: Demande	e liée à l'auto	risation du Service Urbanisme :	
□ DP	□РС	n°	délivré(e) le
réglementaire y co	ompris la ma	térialisation de l'interdiction de	nt après autorisation de la commune. La signalisation stationnement est à la charge du pétitionnaire. tactez les services techniques pour connaitre la période concernée)
Le demandeur s' à l'occupation du		•	nettre à la réglementation en vigueur relative
Fait le		Signature (et cac	het d'entreprise) :

## **OBLIGATIONS DU DEMANDEUR:**

### JOINDRE IMPERATIVEMENT UN PLAN COTE:

Le demandeur devra obligatoirement effectuer, un plan coté des installations envisagées, tout en faisant apparaître les propriétés bâties voisines de la propriété considérée, le trottoir et la chaussée également cotés.

#### **OBLIGATIONS DIVERSES:**

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débuter les travaux avant de l'avoir obtenue, à restituer les lieux dans leur état d'origine à l'échéance de l'autorisation, à régler les redevances d'occupation du domaine public correspondantes.

## DEPASSEMENT DU DELAI DE VALIDITE DE L'AUTORISATION :

En cas de dépassement du délai de validité de l'autorisation, une nouvelle demande doit être déposée.

#### **FAUSSE DECLARATION:**

Toute fausse déclaration sur cet imprimé entraînera la nullité de la présente demande, il sera alors fait application des pénalités et amendes prévues dans la délibération du Conseil Municipal relative aux droits de voirie.

#### **ABSENCE DE REPONSE:**

Faute de réponse de la Mairie dans un délai de deux mois, la demande est réputée refusée.